



**Conseil d'administration  
Lundi 2 octobre 2023 à 18h00**



**Année scolaire : 2023-2024**

**Séance n°2**

- Ordre du jour
- Procès-verbal du conseil d'administration du 14 septembre 2023

**I – Affaires pédagogiques**

- Parts fonctionnelles du pacte
- Protocole RCD
- Indemnités pour Missions Particulières
- Délégations de signature
- Conventions de stage

**II – Affaires administratives et financières**

- Sortie et voyages scolaires :
  - . Voyage à Paris du 22 au 26/03/24
  - . Voyage en Estonie
  - . Voyage en Andalousie
- Taux applicables aux mobilités du programme ERASMUS KA131 – 2022
- Adhésions :
  - Photonics Bretagne
  - AFDET
  - Association Carrefour des formations pour l'année 2023-2024
- Conventions :
  - . Conventions d'occupation précaire pour un assistant de langues

Conseil d'administration  
Lundi 2 octobre 2023 à 18h00

Equipe de direction		Présent	Absent	Excusé	Remplacé par
Proviseure	Mme LE FLEM Pascale	x			
Proviseur-Adjoint	M. BRIAND Ollivier	x			
Adjointe gestionnaire	Mme FRANCES Patricia	x			
DDFPT	M. BAHERS Jean-Yves	x			
CPE	Mme DELAUNAY Catherine	x			
<b>Collectivités territoriales</b>					
Conseil régional	Mme CADIOU Gaby	x			
	Mme STOLL Stéphanie				
Conseil municipal	M. ROBERT Eric			x	
	Mme NICOLAS Sonya			x	
Lannion Trégor Communauté.	M. THEBAULT Christophe	x			
Directrice dvlpt économique LTC	Mme LE MER Gaëlle	x			
<b>PROFESSEURS</b>					
SNES-SNEP-FSU	Mme BONNEFON Isabelle	x			
	M. RICHARD Renaud	x			
	M. MACRI Philippe	x			
	M. KERVOELEN Christian	x			
	Mme BOCHER Joanne	x			
SGEN - CFDT	M. BASLE Christian	x			
	Mme RISSER Nathalie	x			

PARENTS D'ELEVES		Présent	Absent	Excusé	Remplacé par
FCPE	Mme DELETRE Marie-Rose	x			
	Mme LANCELOT Anne	x			
	Mme LEFILLEUL Virginie	x			
PERL	M. MACE Olivier	x			
	M. FAUCHOUX Fabrice		x		
<b>REPRESENTANTS PERSONNELS</b>					
<b>REPRESENTANTS DES ELEVES</b>					
Représentants des Elèves	PIOGER Daiven			x	
	JACOB GUILLOU Lucy			x	
	CHABANEIX Gurwall			x	
	MATHEVON Eléonore			x	
	GUE Thomas	x			

**Effectifs : 28**

**Quorum :15**

**Nb de présents : 20**

**Invité-e :**

Mme la Provisure déclare la séance ouverte à 18h (20 présents).

Le secrétariat de séance est assuré par Mme Lancelot.

- Procès-verbal du conseil d'administration du 14 septembre 2023. Adopté à l'unanimité.

## **I – Affaires pédagogiques**

- Parts fonctionnelles du pacte

A ce jour environ 25% des ressources disponibles ont été attribuées pour le LGT mais l'affectation des moyens se fait chaque jour. Nous aurons une vision plus précise d'ici quelques semaines.

Les représentants du SNES-SNEP-FSU informent de leur position (attachée à ce PV) sur le Pacte. Les représentants FCPE marquent leur accord avec cette position.

A noter : une enseignante contractuelle d'allemand a démissionné très rapidement après la rentrée, pour raison personnelle. Le Rectorat n'a aucun remplaçant disponible à ce jour et un autre lycée de la Région a également un manque important dans cette matière. Mme le Flem informera les parents lorsqu'un enseignant aura été identifié.

- Protocole RCD

Pour information

- Indemnités pour Missions Particulières

**POUR : 18**

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 2 abstentions (arrivées tardives à la réunion)**

- Délégations de signature

**POUR : 20**

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

- Conventions de stage

**POUR : 20**

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

- Conventions Karta

**POUR : 20**

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

- Autorisation d'attribuer des heures supplémentaires aux personnels AED

**POUR : 20**  
**CONTRE : 0**  
**ABSTENTION : 0**

## II – Affaires administratives et financières

- Sortie et voyages scolaires :

. Voyage à Paris du 22 au 26/03/24

**POUR : 20**  
**CONTRE : 0**  
**ABSTENTION : 0**

. Voyage en Estonie

**POUR : 15**  
**CONTRE : 0**  
**ABSTENTION : 5**

(Les abstentions sont motivées par un questionnement sur la pertinence d'organiser des voyages scolaires en avion au regard des émissions de gaz à effet de serre générées).

. Voyage en Andalousie

**POUR : 20**  
**CONTRE : 0**  
**ABSTENTION : 0**

- Taux applicables aux mobilités du programme ERASMUS KA131 – 2022

**POUR : 19**  
**CONTRE : 0**  
**ABSTENTION : 1**

(Abstention due à un départ anticipé)

- Adhésions :

- Photonics Bretagne

**POUR : 19**  
**CONTRE : 0**  
**ABSTENTION : 1**

- AFDET

**POUR : 19**  
**CONTRE : 0**  
**ABSTENTION : 1**

- Association Carrefour des formations pour l'année 2023-2024

**POUR : 19**

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 1**

- Conventions :

. Conventions d'occupation précaire pour un assistant de langues

**POUR : 19**

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 1**

### III – Questions diverses

#### **FCPE :**

Vote électronique : autorisation pour les lycées actée, quand est-ce que les décrets doivent-ils passer ? Est-ce qu'un message Pronote sera envoyé ?

Mme Le Flem confirme que le vote électronique est autorisé pour ces élections et sera organisé du 6 au 13 octobre pour le lycée. Un message d'explication de la procédure de vote sera envoyé à tous les parents par Pronote.

Réunion de rentrée des secondes : délai de prévenance un peu court, communication sur l'agenda de la réunion n'était pas en phase avec ce qui a lieu et c'est dommage car cela a probablement incité certains parents à ne pas venir. La réunion et les échanges avec les professeurs étaient très intéressants.

Cette information n'appelaient pas de débat.

Nouveaux arrivants au lycée : certains parents qui arrivent d'autres établissements ont eu des problèmes d'accès à Pronote, manque d'informations sur Pronote, pas de réunion de rentrée pour les niveaux de première et de terminale, pas d'information sur les cours suivis pour accompagner la scolarité des enfants.

Pour les parents, peu nombreux, dont les enfants sont nouveaux dans l'établissement en première et en terminale, l'année prochaine, Mme Le Flem propose de leur envoyer un e-mail en leur donnant le nom des personnes points focales vers qui elles peuvent se tourner si elles ont des questions sur différents sujets (vie scolaire, enseignement, choix des options).

Les options en première sont délaissées par les élèves par peur de mauvaises notes au baccalauréat : conséquence perte d'effectifs pour certaines options.

Les enseignants rappellent qu'il y a très peu de cas où les élèves obtiennent moins que la moyenne aux options. A l'inverse, avoir suivi une ou plusieurs options permet de départager des dossiers autrement équivalents sur Parcoursup. Ces deux informations seront rappelées lors des différentes sessions d'information pour les élèves et les parents.

Fin de l'ordre du jour.

La séance est levée à

**Secrétaire de séance,  
A. LANCELOT**

**Présidente de séance,  
P. LE FLEM**



## **Déclaration des représentants FSU et SGEN-CFDT élus des personnels au CA du LGT Le Dantec .**

**Les représentants élus FSU et SGEN-CFDT des personnels dénoncent la mise en œuvre du dispositif Pacte qui constitue une menace pour la qualité de notre système éducatif , nos métiers et le statut de la Fonction publique de l'État .**

**Nous refusons des tâches supplémentaires contraintes ( alors que notre travail actuel dépasse majoritairement 43 h hebdomadaires selon les propres données du ministère ) pour augmenter nos rémunérations notoirement insuffisantes et nous exigeons une revalorisation sans contreparties après des années de perte de pouvoir d'achat qui pèsent lourdement sur notre quotidien et sur l'attractivité de nos métiers .**

**Fondamentalement attachés à notre statut , nous refusons d'entrer dans une logique contractuelle incompatible avec l'autonomie professionnelle nécessaire à la réalisation de nos missions au service des usagers .**

**Les remplacements au débotté imposés par le pacte relève d'une tromperie dont nous refusons d'être les complices : faire croire à l'opinion publique qu'un cours peut s'improviser et que les enseignants sont interchangeables et qu'ainsi les carences de recrutement seraient comblées !**

**Le pacte est aussi l'outil de réformes contestées en collège ou en Lycée professionnel qui sont à l'opposé de notre ambition de faire réussir tous les élèves .**

**Fondamentalement , le pacte va à l'encontre de ce qui fait la valeur de notre métier : un enseignement de qualité , fondé sur des progressions réfléchies et sur la construction d'une relation pédagogique ambitieuse dans un collectif de travail solidaire .**

**Le pacte introduit en outre des injustices importantes entre les collègues professeurs des écoles , professeurs de collège et de LGT et professeurs de LP . Il aggrave les inégalités femmes-hommes .**

**Nous exigeons une réelle revalorisation salariale , une amélioration des conditions de travail qui passe par une réduction des effectifs dans les classes , et globalement plus de personnels enseignants , de vie scolaire , d'orientation , de santé dans notre établissement auprès des élèves .**